

LA CONFORMITE, POURQUOI FAIRE ?

Une absence de conformité génère deux types de risques : le risque réputationnel et le risque de procédure judiciaire.

Les mesures prises, sur la base de l'analyse des risques et de la politique de sécurité décidée par la gouvernance, et les procédures et processus élaborés pour la mise en œuvre de ces mesures, doivent par conséquent impérativement respecter les diverses réglementations applicables.

Sont en jeux essentiellement, au sein de votre entreprise, le respect des règles applicables en matière de sécurité, mais également en matière de droit du travail et de protection des données personnelles. Si la conformité semble d'ores et déjà acquise dans le premier domaine, force est de constater qu'elle ne l'est pas s'agissant des deux autres. Cela ce déduit de la lecture du référentiel documentaire de l'entreprise (code de conduite, politique anticorruption, règlement du personnel) : ces documents sont aujourd'hui performants s'agissant des valeurs qui vous tiennent à cœur et dont vous entendez obtenir le respect également par vos partenaires, collaboratrices et collaborateurs, clients et fournisseurs. Ils devraient cependant être complétés s'agissant des droits et obligations du personnel en lien avec leurs données personnelles, qu'il s'agisse des droits d'accès aux dossiers du personnel, ou aux outils de bureautiques mis à leur disposition, par exemple.

Par ailleurs, s'agissant plus spécifiquement de la vidéosurveillance, dont on connaît l'importance et l'ampleur au sein de l'entreprise, la conformité n'est aujourd'hui pas acquise. Les principes applicables en la matière doivent être vérifiés, documentés et communiqués.

Pour conclure sur le sujet de la conformité, on peut prendre l'hypothèse de travail - virtuelle mais possible - de l'utilisation d'images de vidéosurveillance contraire à leur but, rendue possible par l'absence de mesures organisationnelles, techniques et architectoniques : quel serait l'impact, en termes d'image, de la mise à disposition sur des réseaux sociaux de données de vidéosurveillance concernant la visite dans une des boutiques du monde d'une personnalité en vue ou d'une star ?

Ainsi, être conforme c'est éviter:

- Les procédures judiciaires civiles
- Les procédures judiciaires pénales
- La mauvaise réputation, le discrédit

C'est gage d'une bonne image en général: une entreprise éthique, rigoureuse, respectueuse des règles, fiable, digne de confiance